

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON D'ESTREES-SAINT-DENIS
Tél. : 03 44 41 47 26
Fax : 03 44 41 17 50

MAIRIE de GRANDFRESNOY **60680**

ARRETE n° 1023 PORTANT INTERDICTION DE JOUER AU FOOTBALL SUR LES QUATRE TERRAINS DE FOOTBALL (terrain d'honneur, d'entraînement, des jeunes et annexe)

Le Maire de GrandFresnoy,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, plus particulièrement l'article L122-22 concernant les pouvoirs de police du Maire,

Vu le gel important de ces derniers jours,

Vu le dégel pour les jours à venir,

Vu l'état des terrains,

Considérant les intempéries actuelles (gel) et celles annoncées par les services de la météorologie pour les jours à venir,

ARRETE

Article 1er : l'utilisation des quatre terrains de football au complexe sportif (terrain d'honneur, d'entraînement, des jeunes et annexe) est interdite le Vendredi 27, Samedi 28 et Dimanche 29 janvier 2017.

Article 2^{ème} : Monsieur le Président de l'USCGF est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Grandfresnoy, le 24 janvier 2017

Le Maire, Ivan WASYLIZYN

